



**COMMUNIQUE OFFICIEL SAISON SPORTIVE 2020/2021
- DEMISSIONS-**

Vu la prolongation exceptionnelle de la saison sportive 2019/2020, la période de démission des joueurs et joueuses pour la saison sportive 2020/2021 est fixée comme suit :

-Période de démission : 01/11/2020 au 30/11/2020.

**La période de démission peut être modifiée par décision motivée du bureau fédéral de la FTVB.*

- REMARQUE IMPORTANTE :

*Tous les imprimés et documents relatifs à la démission des joueurs et joueuses (avis de démission) doivent être adressés conformément aux dispositions des règlements en vigueur et remis au bureau d'ordre de la Fédération Tunisienne de Volleyball et le cachet de la décharge fait foi.
Adresse : Fédération Tunisienne de Volleyball : Maison des Fédérations Sportives – 1^{er} Etage – Bloc A – Av. Med Ali AKID – Cité Olympique 1003 – Tunis.*


Secrétaire Général
Permanent
Aida HLILA